

# Inspection & Exploitants **EN ACTION(S)**

## Pollutions et risques en réduction

Action n° 17– juillet 2019

### Société AMALTIS à Parthenay (79)

#### Division par quatre de la surface des zones d'effets en cas de détonation

La société Amaltis à Parthenay exerce une activité de réception, stockage, mélange et ensachage d'engrais. Ces activités sont classées Seveso seuil bas. Suite à la visite d'inspection du 25 août 2016 et aux dysfonctionnements relevés dans le traitement d'un déclenchement d'une alarme incendie dans la nuit du 10 août 2016, une mise à jour de l'étude de dangers du site s'est avérée nécessaire.

Certains éléments attendus dans l'étude de dangers n'étant pas suffisamment probants, l'inspection a demandé une tierce expertise par arrêté complémentaire du 28 mai 2018. La tierce expertise, réalisée par l'INERIS, a confirmé que le système de détection incendie était adapté et permis d'obtenir des avancées majeures comme la modification de l'implantation des aires de stockage des big-bag d'engrais afin de réduire au maximum les zones d'effets toxiques en dehors des limites du site.

L'action de l'inspection ne s'est pas arrêtée là : à l'issue de la tierce expertise qui a révélé des distances d'effets en cas de détonation d'une case d'engrais allant jusqu'à plus de 1400 m pour les effets indirects par bris de vitres et touchant 193 établissements recevant du public pour une capacité d'accueil cumulée d'environ 40.000 personnes, les inspecteurs ont demandé à l'exploitant de mener une réflexion sur la réduction des zones impactées en cas de détonation des engrais à base de nitrate d'ammonium en proposant une réorganisation des stockages.

La société Amaltis a choisi de stocker les engrais concernés dans des cases 9 fois plus petites et de réduire la quantité globale d'engrais en dessous du seuil de l'autorisation. Ces décisions ont pour conséquence **de diviser par deux les distances d'effets (et donc par quatre les surfaces correspondantes) en cas de détonation**. Le nombre de personnes susceptibles d'être touchées en cas d'accident est ainsi considérablement réduit et le site relève désormais du simple régime de la déclaration avec contrôle périodique.

Les cartes ci-dessous montrent les zones d'effets en cas de détonation des engrais avant et après réduction des quantités stockées par case.

**AMALTIS - PARTENAY**  
Phénomènes dangereux n° 5;6;7;8;9;10



Sources: BD Ortho-RS2M  
Stockage intrinsèque - PHC\_AMALTIS\_PARTENAY\_v1.rls  
Rédaction/Édition: REPR - 18/12/2019 - MAPINFO V 9.5 - SIGALEA V 4.1.1 - INERIS 2011

La nouvelle zone d'effet (cercle jaune ci-dessous d'un rayon de 675 m) est désormais plus petite que la seule zone des effets significatifs avant la restructuration du stockage (disque orange ci-dessus); la couronne en jaune qui avait un rayon de 1411 m (ci-dessus) n'est donc plus touchée par les effets indirects.



**PAC de PARTHENAY (AMALTIS)**  
Enveloppes des intensités des effets de surpression de classe de probabilité E



Sources:  
Dossier: C:\SIG\AMALTIS\Calculs\_du\_20190730\_1  
Rédaction/Édition: DREAL NOUVELLE-AQUITAINE - 30/07/2019 - MAPINFO® V 9 - SIGALEA® V 4.1.1 - PAC V 1.0 - ©INERIS 2011

